

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Ville de Narbonne
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département
DE L'AUDE

Arrondissement
De NARBONNE

COMMUNE
DE NARBONNE

Le 1 février 2024, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 26 janvier 2024

Sous la présidence de **Mme Dominique MARTIN-LAVAL**

Présents :

Mme Christine DAUZATS, Mme Michelle MALLARD, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M. Patrick BARDY, Mme Anne-Marie BONNERY, M. Michel DE BRAQUILANGES, Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Catherine HAUSER, M. Jean-Claude PUCHE

Absents :

M. Bertrand MALQUIER, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Virginie BIROCHEAU, Mme Monique PIERRE

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

**OBJET : ADHESION A LA CHARTE D'ENGAGEMENT DANS LA LUTTE
CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES SENIORS DES ACTEURS DU
DEPARTEMENT DE L'AUDE**

En France, une personne âgée sur quatre souffre d'isolement. Parmi elles, 300 000 sont privées de liens et des plaisirs simples et essentiels de la vie. Un constat inquiétant qui n'épargne pas notre territoire, où plus de 10000 personnes âgées de plus de 80 ans vivent seules.

Le Département de l'Aude, soucieux de venir en aide aux seniors les plus fragiles, a déployé une feuille de route pour apporter des solutions à ces situations. Avec trois mots d'ordre : repérer, prévenir et accompagner les personnes âgées en situation d'isolement social.

Dans le cadre d'un réseau départemental regroupant les institutions, collectivités et associations de l'Aude, le CD11 propose une charte d'engagement autour de valeurs fondamentales communes avec pour objectif de rompre l'isolement sociale des Audoises et Audois.

Les principaux objectifs opérationnels sont les suivants :

- Accompagner le repérage des personnes isolées en valorisant l'aller-vers
- Connaître et orienter vers les structures locales adéquates : associations, Espace Seniors, actions existantes
- Sensibiliser le grand public à l'isolement social et aux moyens d'agir ;
- Organiser et valoriser les initiatives locales
- Former et informer les bénévoles des associations
- Sensibiliser les jeunes au bénévolat et à l'engagement associatif ;
- Développer des actions en faveur du lien social
- Valoriser les initiatives de logement pour lutter contre l'isolement des seniors (habitat inclusif, cohabitations intergénérationnelles, ...)

Aussi, en raison des intérêts communs détaillés ci-dessus, je vous propose :

- D'approuver l'adhésion du CCAS à la charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors.
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant dûment désigné à signer ladite convention.

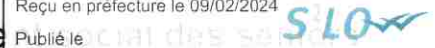
Charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement des acteurs du département de l'Aude

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 011-261100234-20240201-2024004-DE



« L'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger.

Les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. Le risque de cette situation tient au fait que l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale. »

CESE, Rapport Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité, 2017.

L'isolement social est un facteur de la fragilité des seniors qui crée un risque important de perte d'autonomie. Il entraîne de nombreux dysfonctionnements. Il est la cause de nombreux non-recours, de renoncement. Il entraîne un fort sentiment d'inutilité, de perte d'estime de soi et peut conduire au repli sur soi et à l'invisibilité sociale.

Véritable enjeu de santé publique et de cohésion sociale, lutter contre l'isolement, c'est lutter contre les fragilités et retarder l'entrée dans la dépendance.

Face à ce constat, institutions, collectivités et associations de l'Aude s'engagent à coopérer ensemble dans le cadre d'un réseau départemental autour de valeurs fondamentales communes avec pour objectif de rompre l'isolement social des Audoises et des Audois.

Les valeurs fondamentales communes

Les acteurs du réseau départemental s'accordent autour de valeurs fondamentales communes de solidarité, d'indépendance, de bienveillance, d'intérêt général, d'engagement, pour créer une synergie entre eux afin de prévenir et réduire l'isolement social dans des stratégies communes durables.

Les finalités du réseau départemental

Le réseau départemental est initié par les acteurs volontaires, à partir de l'existant, pour favoriser l'émergence et le développement de réponses de proximité, pour soutenir et favoriser les initiatives, dans un principe de co-construction des réponses à apporter.

La mobilisation des acteurs doit constituer un catalyseur permettant de renouer les liens de proximité, indispensables à la cohésion sociale et à la participation des personnes âgées à la vie citoyenne, sensibiliser l'opinion pour favoriser les engagements.

Les acteurs s'accordent sur la nécessaire mise en cohérence et en convergence des actions afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et d'assurer un meilleur maillage territorial, pour partager une vision commune des besoins et des réponses existantes ou à développer contre l'isolement social.

Ils auront ainsi en vue les objectifs opérationnels suivants :

- Accompagner le repérage des personnes isolées en valorisant l'aller-vers
- Connaître et orienter vers les structures locales adéquates : associations, Espace Seniors, actions existantes
- Sensibiliser le grand public à l'isolement social et aux moyens d'agir ;
- Organiser et valoriser les initiatives locales
- Former et informer les bénévoles des associations
- Sensibiliser les jeunes au bénévolat et à l'engagement associatif ;

- Développer des actions en faveur du lien social
- Valoriser les initiatives de logement pour lutter contre l'isolement (cohabitations intergénérationnelles, ...)

Pour faire cause commune de manière durable, les acteurs audois ont organisé leur coopération en réseau autour d'une charte.

En signant la charte d'engagement des acteurs dans la lutte contre l'isolement social des seniors, chacune des parties prenantes s'engage à :

- Respecter les valeurs fondamentales communes et à poursuivre les finalités.
- Contribuer à la mobilisation via les ressources dont elle dispose.
- Participer activement aux concertations et aux coopérations entre parties prenantes.

Charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors des acteurs du département de l'Aude

A, le

Nom de la structure/collectivité :

NOM du signataire : Prénom

Signature

Sous réserve d'un engagement définitif après délibération du conseil municipal ou avis du conseil d'administration

Merci de renvoyer la charte signée, accompagnée de la délibération engageant la collectivité/structure à :
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUDE
Direction de l'Autonomie
Charte engagement contre l'isolement des seniors
Hôtel du Département
Allée Raymond Courrière
11000 Carcassonne

Ou préférentiellement par envoi dématérialisé à direction-autonomie@aude.fr